



COMMUNE DE  
Blonay - Saint-Légier

# Promouvoir la biodiversité dans les jardins

## Prairies fleuries



## Prairies fleuries

### DESCRIPTION

Les prairies riches en fleurs représentent un des milieux naturels les plus menacés de Suisse.

Les prairies fleuries abritent une grande diversité d'espèces et ne demandent que peu d'entretien. Que ce soit dans le tissu urbain ou en zone agricole, même de petites zones de prairies fleuries ont un impact considérable sur la biodiversité.

Elles jouent un rôle de site de reproduction, de zone de chasse ou de relais pour de nombreux animaux.



*Talus de Clos-Béguin*

### OBJECTIFS

- Développement d'une surface riche en espèces végétales
- Création d'un milieu favorable à la petite faune notamment aux insectes
- Diminution de la charge d'entretien (fréquence, produits, etc.)
- Enrichissement paysager (couleurs, structures, parfums, etc.)



*Xylocopa violet*



*Demi-deuil*



*Grillon champêtre*



*Decticelle bariolée*

## COMMENT OBTENIR UNE PRAIRIE FLEURIE ?

- Une prairie fleurie peut être mise en place artificiellement afin d'obtenir un changement rapide sur une surface.
- La méthode d'ensemencement consiste à semer directement un mélange de graines du commerce mais nécessite une préparation minutieuse de la parcelle avant l'ensemencement.
- Un travail du sol doit être réalisé afin de diminuer le stock grainier présent naturellement dans le terrain et de limiter la concurrence avec les graines à semer.
- Un premier labour suivi de la pratique du faux semis est préconisé. Il s'agit de laisser germer les graines contenues dans le sol, puis de travailler le sol sur 5 cm de profondeur afin d'éliminer les plantes.
- Plusieurs faux semis sont indispensables afin d'obtenir un bon résultat.

## ENSEMENCEMENT

1. A l'aide d'un semoir ou à la volée en respectant les prescriptions du fournisseur
2. Rouler la surface
3. Ne pas arroser (semier avant une période humide annoncée)

Une fois l'ensemencement réalisé, une coupe de nettoyage après 8 ou 10 semaines devrait être effectuée afin de lutter contre certaines plantes indésirables. Le produit de la fauche doit être exporté.



*Marguerite*



*Primevère officinale*



*Sauge des prés*



*Knautie des champs*

## ENTRETIEN DE BASE

- Deux fauches par année, voire une si le sol est très pauvre
- Zone refuge laissée sur pied à chaque coupe (minimum 10 % de la surface, zone riche en fleurs)
- Première fauche lorsque les plantes sont en graines (au plus tôt le 1er juillet)
- Export systématique du produit de la fauche (possibilité de créer des tas de litière sur place, sur le pourtour de la parcelle, favorable aux reptiles)
- Pas d'arrosage
- Pas d'engrais
- Pas de produits phytosanitaires
- Surveillance et élimination des plantes indésirables (néophytes invasives, éventuellement plantes indigènes problématiques comme le chardon des prés ou le rumex à feuilles obtuses)

## ENTRETIEN SUPPLÉMENTAIRE

- Hauteur de coupe minimum 10 cm (diminution de l'impact sur la faune au sol notamment les reptiles)
- Par beau temps, fauche tôt le matin ou le soir (diminution de l'impact sur les insectes et les reptiles)
- Fauche de l'intérieur vers l'extérieur de la parcelle pour permettre aux espèces mobiles de s'enfuir
- Fauche échelonnée pour les grandes surfaces (une moitié voire un tiers par étape), avec deux à trois semaines entre les coupes
- Fanage au sol pendant au moins trois jours

## PÉRIODE

- Juillet : 1ère fauche
- Septembre : 2ème fauche (si besoin)
- Mai à septembre : surveillance et lutte contre les plantes indésirables

## MATÉRIEL

- Motofaucheuse à barre de coupe, faux, éventuellement débroussailleuse à disque
- Pas de tondeuse ou engin broyant la végétation (épareuse à proscrire !)



## CONDITIONS

- Emplacement ensoleillé plus favorable
- Sol maigre

